



## Appel à Projets « Contrat de Ville » et « Cité éducative » 2026

### VILLE DE ROUEN

#### CONTEXTE

Dans le cadre de la Politique de la Ville, l'État, la Ville de Rouen et leurs partenaires renouvellent leur engagement en faveur des quartiers prioritaires pour réduire les inégalités sociales et territoriales, favoriser l'insertion et renforcer la cohésion sociale.

Cet appel à projets 2026 a pour objectif de soutenir des actions locales, innovantes et co-construites avec les habitants, contribuant à la mise en œuvre du Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 », renouvelé en 2024 pour six ans et piloté par la Métropole Rouen Normandie.

Le dispositif s'appuie également sur le label « Cité Éducative », renouvelé et élargi en 2024 aux deux quartiers prioritaires, pour renforcer la continuité éducative des enfants et des jeunes.

**Les projets déposés peuvent ainsi solliciter un financement au titre du Contrat de Ville et/ou de la Cité Éducative.**

#### 1. QUARTIERS CONCERNES

L'appel à projets s'adresse aux structures intervenant auprès des habitants des quartiers prioritaires définis par le décret du 28 décembre 2023 :

- Hauts-de-Rouen
- Grammont – Saint-Sever – Orléans

Ces deux territoires regroupent près de 20 000 habitants, soit 17,5 % de la population rouennaise.

#### 2. LES AXES STRATEGIQUES ET LES PRIORITES PAR QUARTIER

Les priorités d'intervention ont été définies collectivement avec les acteurs des quartiers.

Les projets devront s'inscrire dans un ou plusieurs des quatre axes stratégiques suivants :

1. Accompagnement socio-éducatif des enfants et des jeunes (Cité Éducative)  
Favoriser la réussite et l'épanouissement des jeunes de 0 à 25 ans, en soutenant la continuité éducative, la parentalité et l'accès à une offre éducative et citoyenne de qualité.
2. Vivre-ensemble et lien social

Renforcer la cohésion sociale, la mixité et la participation citoyenne, en valorisant les initiatives locales, la vie associative et les actions favorisant la solidarité et la convivialité.

3. Accès aux droits, à la santé, à la culture, au sport, aux loisirs, à l'emploi et à la formation  
Promouvoir l'égalité des chances et l'inclusion de tous, en facilitant l'accès aux droits, à la santé, à la culture, aux loisirs et à l'emploi, tout en levant les freins à l'insertion.

4. Cadre de vie et bien-vivre dans les quartiers

Améliorer le quotidien des habitants à travers la qualité du cadre de vie, la transition écologique, la mobilité, les services de proximité et l'appropriation des espaces publics.

Le Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » prévoyant des **déclinaisons spécifiques selon les quartiers** en fonction des problématiques locales et de l'offre déjà disponible, vous en trouverez en annexe le détail des priorités déclinées pour chaque QPV.

### **3. PUBLICS ET PORTEURS ELIGIBLES**

Les actions doivent bénéficier aux habitants des QPV Rouennais.

Peuvent déposer un projet : associations loi 1901, établissements publics locaux d'enseignement (EPLE), ou tout autre organisme à but non lucratif.

Les porteurs doivent disposer d'un numéro SIRET, être à jour de leurs obligations légales et respecter les valeurs de la République et les principes de laïcité.

### **4. CRITERES DE SELECTION DES PROJETS**

Les projets seront examinés par un comité technique composé de représentants de l'État, de la collectivité et de leurs partenaires puis par les instances municipales pour ce qui concerne la Ville de Rouen. La sélection s'appuiera sur les critères suivants :

- Pertinence du projet au regard des besoins du territoire
- Cohérence avec les objectifs du Contrat de Ville et des priorités par QPV
- Faisabilité et viabilité financière
- Degré d'implication des habitants et des partenaires locaux
- Capacité d'innovation et de pérennisation
- Capacité à mobiliser des co-financements

### **5. FINANCEMENT ET VERSEMENT DES SUBVENTIONS**

Les projets retenus pourront bénéficier d'un soutien financier au titre des crédits de la Politique de la Ville.

Le montant attribué dépendra du nombre de projets soutenus, de la qualité du dossier et du plan de cofinancement proposé.

Un cofinancement avec d'autres partenaires publics ou privés est impératif.

Le montant total de subvention sollicité, auprès de l'ensemble des services de l'Etat, ne pourra excéder 80%, y compris les aides versées par l'agence de service et de paiement au titre du financement des postes d'adultes relais.

S'agissant du versement des subventions de la ville de Rouen :

Lorsque le montant est inférieur à 15 000 € : versement unique après signature de la convention (délai d'environ 5 semaines).

Lorsque le montant est supérieur à 15 000 € : versement en deux temps (70 % à la signature, 30 % après bilan).

## **6. MODALITES DE DEPOT DES PROJETS SUR DAUPHIN**

**Les demandes de subventions 2026 doivent être déposées avant le 19 décembre 2025 sur la plateforme DAUPHIN : <https://usager-dauphin.anct.gouv.fr/>**

Pour mener à bien votre projet, vous pouvez demander une subvention auprès de l'Etat et de la Ville de Rouen par le présent appel à projets.

- Pour solliciter un **financement de l'Etat**, il conviendra de rechercher le champ 76-ETAT-POLITIQUE VILLE.
- Pour solliciter un **financement de la Politique de la Ville de la Ville de Rouen**, il conviendra de rechercher le champ ROUEN (76 037).
  - ⇒ Pour le budget prévisionnel, si vous sollicitez une **subvention au projet auprès d'un autre service de la Ville de Rouen** (exemples : culture, vie sportive...) veuillez le préciser en commentaire de la ligne concernée en utilisant les bulles prévues à cet effet

Si vous n'avez pas encore de compte sur cette plateforme, nous vous invitons à vous y inscrire dès maintenant. [GUIDE UTILISATEUR DAUPHIN USAGER](#)

En cas de difficultés à l'inscription, ou de question dans le dépôt du dossier vous pouvez contacter le service politique de la ville de la DDETS Etat : [ddets-politiqueville@seine-maritime.gouv.fr](mailto:ddets-politiqueville@seine-maritime.gouv.fr)

L'Etat a également mis en place une **plateforme d'assistance téléphonique** dont le numéro est le suivant : 09 70 81 86 94 et un guide de saisie « Pas à pas » (cf. PJ).

## **7. RETROPLANNING APPEL A PROJETS**

<b>Date</b>	<b>Etape</b>
27 octobre 2025	Début du dépôt des projets sur Dauphin
3 novembre 2025	Présentation de l'AAP – HDR
4 novembre 2025	Présentation de l'AAP – GSO
Du 19 décembre 2025 au 10 février 2026	Instruction technique des projets
11 février 2026	Comité d'instruction – Métropole Rouen Normandie
10 mars 2026	COPIL Métropolitain
Avril / Mai 2026	Conseil Municipal / Conseil Métropolitain
Mai / <b>juin</b> 2026	Envoi des notifications et des conventions

## **8. DEPOSER LE BILAN 2025 (pour les associations concernées)**

**Les bilans des projets financés en 2025** devront impérativement être saisis sur la Plateforme Dauphin dès ouverture (1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2026).

## **9. CONTACTS ET ACCOMPAGNEMENT**

Les porteurs de projet sont invités à contacter en amont le Service Politique de la Ville pour un appui à la conception et à l'éligibilité de leur projet.

### **Pour les Hauts-de-Rouen**

**Eva BAH**

Chargée de mission Politique de la Ville  
Service Politique de la Ville  
DSCS – Direction Solidarités et Cohésion Sociale  
**06.98.67.01.72**  
[Eva.Bah@rouen.fr](mailto:Eva.Bah@rouen.fr)

### **Pour Grammont – Saint – Sever - Orléans**

**Mathilde GROSSIER**

Chargée de mission Politique de la Ville  
Service Politique de la Ville  
DSCS – Direction Solidarités et Cohésion Sociale  
**06.63.75.28.45**  
[Mathilde.GROSSIER@rouen.fr](mailto:Mathilde.GROSSIER@rouen.fr)

### **Pour l'Etat**

**Charlène FERET**

Déléguée du Préfet à la Politique de la Ville

**06.75.77.88.36**

[charlene.feret@seine-maritime.gouv.fr](mailto:charlene.feret@seine-maritime.gouv.fr)

## **En savoir plus**

Retrouvez :

- Le Contrat de Ville en vigueur sur  
[https://rouen.fr/sites/default/files/download/2024/contrat\\_de\\_ville\\_engagements\\_2030.pdf](https://rouen.fr/sites/default/files/download/2024/contrat_de_ville_engagements_2030.pdf)
- La carte des quartiers prioritaires : <https://sig.ville.gouv.fr/territoire/76540>